

Séance ordinaire du 24 octobre 2022

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi vingt-quatre octobre deux mille vingt-deux à quinze heures quarante-cinq, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Isabelle Demers, Brigitte Duchesneau, Guy Dumoulin et Amélie Landry, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Assistent à la séance : David Boudreault, directeur général adjoint – développement durable, Luc De la Durantaye, directeur général adjoint – services de proximité par intérim, Dominic Deslauriers, directeur général, par intérim, Annie Gaudreault directrice générale adjointe – services administratifs par intérim, par intérim, Johanne Lapointe, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, greffière.

CE-2022-10-50

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 24 octobre 2022.

CE-2022-10-51

Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2022

Il est résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du comité exécutif tenue le 18 octobre 2022.

CE-2022-10-52**Condoléances aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier et abrogation de la résolution CV-2022-06-64 « Condoléances aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier »**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de transmettre les plus sincères condoléances de la part des membres du conseil de la Ville aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier, conseiller municipal à la Ville, pendant 15 ans et dont la carrière en ressources humaines a marqué le développement de l'Hôtel-Dieu de Lévis. La Ville tient à souligner l'implication de ce grand lévisien au sein de sa communauté. Il a consacré sa carrière à assurer le bien-être de la population au sein de nombreux organismes du milieu, tout en accordant une attention particulière aux personnes dans le besoin.

Il est résolu également de recommander au conseil de la Ville d'abroger en conséquence la résolution CV-2022-06-64 « Condoléances aux membres de la famille de monsieur Roland Bernier ».

CE-2022-10-53**Modification de la résolution CV-2022-06-69 « Période de questions »**

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2022-06-69 « Période de questions » par le remplacement du numéro « CV-2022-06-69 » par le numéro « CV-2022-06-69-1 ».

CE-2022-10-54**Confirmation de l'intention de la Ville à collaborer avec le ministère des Transports du Québec concernant la réalisation des travaux conjoints du réaménagement de la route des Rivières (route 116) et de la route Marie-Victorin (route 132), entre le chemin Olivier et le pont d'étagement du Canadien national, et recommandation pour l'accélération de l'échéancier de réalisation des travaux**

[Document d'aide à la décision TMD-2022-024](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de confirmer l'intention de la Ville à collaborer avec le ministère des Transports du Québec, concernant les travaux conjoints du réaménagement de la route des Rivières (route 116) et de la route Marie-Victorin (route 132), entre le chemin Olivier et le pont d'étagement du Canadien national, et de recommander d'accélérer l'échéancier de réalisation des travaux de transformation de ces routes en boulevard urbain.

CE-2022-10-55**Aide financière au Carrefour d'innovation et d'entrepreneuriat de Lévis et abrogation de la résolution CE-2022-10-18 « Aide financière au Carrefour d'innovation et d'entrepreneuriat de Lévis »**

[Document d'aide à la décision DEV-2022-116-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accorder une aide financière de 60 000 \$ au Carrefour d'innovation et d'entrepreneuriat de Lévis, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

Il est également résolu d’abroger la résolution CE-2022-10-18 « Aide financière au Carrefour d’innovation et d’entrepreneuriat de Lévis ».

CE-2022-10-56

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 05.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
